Programme Conjoint d'Appui à la Police Nationale d'Haïti

Termes de référence

Etude de référence

Intitulé du poste	Recherche d'un consultant ou d'une consultante nationale pour la conduite d'une étude de référence du « **Programme Conjoint d'Appui à la Police Nationale d'Haïti** »
Agence de mise en œuvre	PNUD Haiti
Bailleur	CANADA
Catégorie	Renforcement des institutions Etatiques et de Sécurité Publique
Lieu d'affectation	Port-au-Prince, Haïti
Langue exigée	Français et créole Haïtien
Date de commencement	30 septembre 2022
Durée du contrat initial	40 Jours ouvrables
Format de rapport soumis	Une version papier Version électronique (Word) transmise par courriel électronique et sur une clé USB
Langue des livrables	Français
Zone concernée par cette étude	La région métropolitaine

1. Contexte et justification de l'étude

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) initie un programme d'appui conjoint à la PNH avec le support de plusieurs bailleurs de fonds. La coopération canadienne, l'ambassade de Japon et le Bureau des Affaires Internationales de Stupéfiants et d'Application de la Loi (INL) des États-Unis constituent actuellement les principaux bailleurs de fonds du programme. Ce programme vise le renforcement de la gouvernance de l'état de droit en Haïti à travers l'amélioration des capacités structurelles et fonctionnelles de la Police Nationale d'Haïti.

La situation sécuritaire s'aggrave beaucoup sur le territoire national au cours des quatre dernières années. En 2021 la détérioration paraissait si rapide et surprenante au point qu'on se demandait si la population, notamment celle de la région métropolitaine n'était pas à la limite de terreur et de violence qu'elle peut supporter. En effet, on a enregistré une augmentation de 17% des cas de meurtres dues à la violence des gangs. L'effectif des homicides de gangs était de mille six cent quinze (1615) contre 1380 en 2020 selon la PNH. 76% des cas était enregistré dans la région métropolitaine. Le nombre des personnes séquestrées contre rançons était de 655 avec 78,47% des cas dans la zone métropolitaine. Tandis qu'en 2020 le nombre cas d'enlèvement était de 234. L'ampleur de la détérioration du cadre sécuritaire et la multiplication des actes de violence perpétrés par les bandes armées au début de 2022 montrent qu'il existe encore des possibilités d'aggravation aussi longtemps que les interventions des forces légales de l'ordre ne sont pas efficaces. Seulement au cours des cinq premiers mois de 2022, la PNH a signalé 540 enlèvements et 782 homicides volontaires. Des quartiers qui étaient encore paisibles en 2021 deviennent des zones rouges. C'est le cas de Pernier, de Tabarre et des zones avoisinantes de ces quartiers. En effet, les bandes armées contrôlent et administrent une partie importante du fonctionnement de l'économie locale et la fourniture des services sociaux de la région métropolitaine. Les autorités étatiques sont obligées d'abandonnées des zones où les gangs démontrent une supériorité de force et de contrôle.

Il convient de noter que la plupart de ces homicides sont souvent accompagnés d'autres crimes de diverses natures et des pertes énormes pour les personnes qui y ont survécus. En effet, beaucoup de maisons de certains quartiers ont été brulées par des gangs. La quasi-totalité des biens de ses résidents partent en fumée. Les vols de véhicules et de motocyclettes sont énormes et courant

surtout dans la région métropolitaine. Actuellement des groupes armés ont en leur possession au moins huit véhicules de plaque officielle et policière qu'ils ont saisi. A ces meurtres et kidnappings, s'ajoute l'utilisation des violences sexuelles comme arme de terreur contre les populations locales. Ces crimes touchent à l'intégrité physique et morales des victimes en particulier et de la population en général. En outre, ils impliquent aussi d'autres types de criminalité dont le blanchiment d'argent et le trafic des produits illicites qui risquent de créer une boucle de violence avec des conséquences de plus en plus néfastes pour la population. Dans ce contexte fragile, le PNUD vise à travers ce programme d'apporter un renforcement substantiel des capacités structurelles et opérationnelles de la PNH en vue d'inciter un revers de la situation sécuritaire.

Soucieux des bonnes pratiques de mise en œuvre, de partage d'information, de reddition de compte, et d'assurance du respect des critères d'efficacité et d'efficience des actions du projet, le PNUD se fait le devoir de mettre en place des mécanismes standards de suivi et évaluation. En ce sens, un ensemble d'outils pertinents, notamment un cadre de résultat et la définition des indicateurs ont été élaborés conjointement avec le document du projet. Le suivi progressif des activités et l'appréciation des indicateurs du programme nécessitent la collecte périodique des informations sur les activités et les indicateurs en vue de mieux apprécier le niveau de progrès à mesure que l'implémentation avance. Pour bien apprécier le niveau de progrès des paramètres de mesure ainsi que la contribution du projet à l'amélioration des conditions qu'il sous-tend, les repères initiaux de ces paramètres s'avèrent indispensables. Donc, ces derniers constituent le point de départ du programme. C'est dans cette optique qu'il convient de réaliser cette étude. En fait, à lumière de ces résultats, chacun des indicateurs aura une situation de base à laquelle qu'on se réfère pour apprécier le niveau d'amélioration induite qui sera imputable aux efforts du programme. En outre, la situation contextuelle des paramètres sera aussi élucidée dans le but de ne pas écarter l'influence de leur évolution dans la mise à jour des indicateurs ultérieurement.

2. Objectif de l'étude

Le but ultime de cette étude est d'établir des repères initiaux pour tous les indicateurs du programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH). De manière spécifique, il convient de :

- Etablir de façon précise la méthodologie d'estimation des progrès de chacun des indicateurs du programme de sorte qu'on puisse avoir des méthodes standardisées pour estimer leur évolution au cours de l'implémentation et à la fin du programme ;
- Estimer, à partir des méthodologies et méthodes élaborées, la valeur actuelle de chaque indicateur du programme ;
- Collecter, traiter, et analyser les informations nécessaires à l'estimation de chacun des indicateurs du programme ;
- Concevoir les outils de mesure et de suivi des indicateurs de performance du programme
- Organiser une base de données sur les indicateurs objectivement vérifiables
- Proposer des possibles ajustements de calendrier de mise à jour des indicateurs du programme compte tenu des prévisions de variation du contexte ;
- Définir de manière très claire les échelles d'évolution des indicateurs, surtout de ceux qui sont de nature qualitative ;
- Proposer des reformulations de certains indicateurs si nécessaire en vue de faciliter leur conformité au modèle SMART de la GAR ;
- Présenter dans un tableau de synthèse la valeur initiale de chacun des indicateurs au début du programme ;
- Proposer des inputs pour le système de suivi et d'évaluation devant mesurer les effets induits des interventions du programme ;
- Présenter la situation contextuelle de mise en œuvre du projet ainsi que les possibles implications des probables variations de l'environnement contextuel.

3. Portée de l'étude

Cette situation de référence devrait établir l'environnement contextuel initial de mise en œuvre du projet ainsi qu'une valeur initiale pour chaque indicateur. Pour bien remplir cette mission, il est important de prendre en compte les principales parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en œuvre du projet. En effet, une attention particulière doit donner aux principales entités suivantes de la PNH :

- Administration générale, notamment les services d'achat ;
- Les principaux garages de la PNH dans les principaux départements géographiques d'implémentation du projet
- Le service de renseignement de la PNH

- Les services d'enquêtes sur les crimes spécifiques, notamment les crimes sexuels, le trafic de produits illicites (armes à feu, drogues, munitions, etc.), le kidnapping.
- L'académie de la Police Nationale

4. Contenu de l'étude

Les objectifs spécifique définis préalablement et la section de la portée de l'étude indiquent les principaux aspects qu'il faut prendre en compte dans l'étude. En outre, il convient de s'assurer que les principaux indicateurs du tableau ci-après soient analysée au regard des objectifs en vue de remplir la colonne de « valeur de référence ». Toutefois, tenant compte de contexte actuel de la situation sécuritaire et du fonctionnement de la PNH, l'étude doit apporter la plus-value nécessaire de sorte que chaque proposition finale d'indicateur à retenir soit conforme au modèle SMART.

Indicateurs	**Niveau d'une date antérieure connue**	**Valeur de référence (à déterminer par l'étude)**	**Cible de la fin du projet (décembre 2023) (nouvelle proposition au cas où celle définie serait irréaliste) (ou à déterminer)**
1.1.a Nombre d'enlèvement en recul	2021 664		50% de recul (330)
1.2.b Taux d'homicides pour 100 000 hab. en diminution	2021 15 pour 100 000		12 pour 100 000
1.3.c Niveau de confiance de la population dans la PNH	2017 42%		20% augmentation (62%)
1.4.d Niveau de sentiment d'insécurité de la population	2020 60%		45%
1.1 Les procédures d'achat sont évaluées plus positivement par les audits de performance			

1.2 Le nombre de bien des garages de la PNH enregistrés dans la base augmente			
1.3 Le nombre des véhicules de la PNH recevant l'entretien augmente et les véhicules sont réparés rapidement			
2.1 Le nombre d'aspirant retenus dans les différents concours augmente de 10%			
2.2 Le pourcentage de femmes recrutés augmente			30%
2.3 Le nombre de salle de classe rehabilites passe de 16 a 25			
2.4 Le taux de satisfaction des aspirants avec la formation de base augmente	2021 11%		20%
2.5 Le taux de satisfaction des cadres intermédiaires et supérieurs formés à l'ANP augmente			
3.1 Les délais moyens d'intervention sur l'appel d'urgence diminue	2017 45.1% des interventions prennent plus de 3 heures		25% des interventions prennent plus de 3 heures
3.2 Les principaux commissariats de Port-de-Paix et de Miragoanes et 15 à 20 postes de police du département de l'Ouest sont opérationnels			

3.3 Le niveau de satisfaction de la population avec le travail de police dans les quartiers augmente	35% des résidents satisfaits		50%
3.4 Le nombre d'enquêtes sur les crimes sexuelles augmente			30% d'augmentation
4.1 Le nombre d'investigation sur le trafic illégal d'armes à feu augmente			30% d'augmentation
4.2 Le nombre d'enquête basées sur le preuve numérique augment			30% augmentation
4.3 Le nombre d'enquêtes basées sur le traçage de billets de banques dans des cas d'enlèvement et demandes de rançon augmenté			30% augmentation
4.4 Le nombre d'auteur d'enlèvement d'interpellé augmenté			30 % augmentation
5.1 Le volume de données de renseignement augmente dans la base de données centrale de la Direction des Renseignements généraux			
5.2 Le renseignement est partagé entre les unités de renseignement dans les département et la DRG			
5.3 Le volume d'enquêtes et des opérations policières basées sur le renseignement augmente à l'échelon national			
6.1 Des quartiers sont pacifiés et les zones rouges diminuent			

6.2 la police parvient à nouveau à offrir des services dans les quartiers populaires			

5. Méthodologie de l'évaluation

L'élaboration de la méthodologie détaillée, incluant le calendrier d'exécution, fait partie des travaux de la consultation. Toutefois, on espère que la priorisation d'une approche globale et inclusive qui tient compte des différentes parties prenantes et des méthodes variées de collecte et d'analyse des informations sera appliquée. L'approche retenue, y compris le calendrier des entretiens, la réalisation des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans la méthodologie. Enfin, il convient de noter que le développement de la méthodologie pèsera beaucoup dans l'évaluation des propositions. De manière succincte, la méthodologie doit présenter:

- Une bonne compréhension des différents aspects de l'étude ;
- Une méthode ou une combinaison de méthodes pertinentes et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités ;
- Des outils pertinents permettant de produire des livrables.

  En fait, on espère que l'étude se déroulera selon une méthodologie claire qui prend au moins en compte les différents aspects suivants :
- Une rencontre de cadrage avec le staff du programme ;
- La revue des documents clés du projet ;
- Des entretiens individuels avec des personne-clés et des discussions de groupe avec les principales entités concernés au sein de la PNH. ;
- Un examen systématique des données et du système de collecte d'information au niveau des services de renseignement de la PNH ;
- Un examen systématique des statistiques existantes et pertinentes au sein de la PNH
- Une mise à jour des instances qui collectent et rendent disponibles des informations susceptibles de renseigner sur les indicateurs de manière régulière
- Des visites au niveau des structures de la PNH, notamment les garages et les sites des bâtiments qui seront réhabilités et construits dans le cadre du programme

- Enquêtes ou sondage populaire permettant d'estimer certains indicateurs à défaut de trouver des sources secondaires fiables ;

6. Produit de l'étude

6.1 Calendrier mis à jour d'exécution et méthodologie finale de l'étude

Après la rencontre de cadrage qui suivra la signature du contrat, le consultant doit soumettre un calendrier d'exécution mise à jour accompagné de la méthodologie finale de l'étude. Ces deux éléments constitueront le premier livrable. Ils doivent refléter les éventuelles clarifications et consignes fournies au cours de la rencontre de cadrage.

6.2 Rapport préliminaire.

La taille de ce rapport ne doit pas dépasser 20 pages. Un délai raisonnable de trois jours ouvrables doit être laissé au prestaire pour examiner et produire des commentaires qui seront transmis au consultant en vue d'améliorer le document.

6.3 Rapport final

Le consultant doit soumettre un rapport final auquel les commentaires du rapport préliminaire ont été pris en compte. La consultation prendra fin après l'acceptation et la validation du rapport final. En effet, si la première version corrigée n'est pas acceptée, le consultant doit prendre en compte tous les éventuels commentaires jusqu'à ce que le document satisfait les attentes du commanditaire.

Les rapports préliminaire et final doivent avoir les points suivants :

- Page de couverture
- Bref résumé de l'étude incluant l'ébauche de la méthodologie et les résultats de l'étude
- Table des matières
- Introduction (contexte, objectif, etc.)
- Méthodologie de l'étude
- Présentation des résultats incluant le tableau des indicateurs dument rempli et l'analyse contextuelle
- Conclusion
- Recommandations

7. Cadre d'éthique et de déontologie de l'étude

Cette étude sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE)[1]. En effet, le consultant ou la consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures qui garantissent la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Il/elle doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus doivent par ailleurs être utilisées pour uniquement pour l'étude, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

8. Modalité de l'exécution

La personne gagnante doit planifier et réaliser les différentes étapes de l'étude en toute indépendance de manière professionnelle. Les couts de toutes les opérations de cette étude, y compris les déplacements, sont à la charge de la consultante ou du consultant. Toutefois, le PNUD peut jouer un rôle de facilitateur auprès des parties prenantes au besoin. En fait, les demandes de facilitation doivent être bien planifiées.

9. Qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent avoir le profil professionnel suivant :

- Maitrise en économie, gestion de projet, développement, statistiques, droit, ou tout autre domaine pertinent pour réaliser l'étude. Un niveau inférieur (Bac+4 ou Bac+5) sera accepté s'il est accompagné d'une expérience professionnelle justifiée en rapport à la consultation.
- Avoir au moins une expérience de 2 ans dans des responsabilités de suivi et évaluations ;
- Avoir réalisé au moins deux études similaires (établissement de ligne de base ou étude de référence, évaluation à mi-parcours, évaluation finale) en utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte et d'analyse d'information ;
- Des expériences de travail avec la Police et dans des projets de renforcement de capacités des institutions étatiques en lien à la gouvernance et au renforcement de l'état de droit seraient un atout.

[1] http ://www.uneval.org/document/detail/102

- Avoir une bonne connaissance des institutions du secteur judiciaire (notamment la PNH) et du contexte politique et sécuritaire serait un atout.

10. Compétences et aptitudes additionnelles

- Bonnes aptitudes interpersonnelles
- Excellentes capacités pour mener des enquêtes / focus groupes et animer des présentations
- Être pro-active et autonome
- Excellente communication orale et écrite en français et créole
- Bonne maitrise des outils informatiques.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

11. Modalités de paiement de la consultation

Le contrat est à coût unitaire. Le consultant ou la consultante présentera ses factures au respect des coûts unitaires soumis dans l'offre financière ou dans une forme du cadre du devis estimatif préparé par l'Employeur (PNUD) dans le cadre de cet appel à la concurrence. Le produit des couts unitaires fournis par le soumissionnaire par le temps d'utilisation de la description des activités dans le cadre du devis estimatif constitue le montant total de la soumission de l'offre.

Versement	Livrables	Délai de soumission des livrable	Séquence de paiement
1	Calendrier d'exécution mis à jour et méthodologie détaillée	Deux jours après la signature du contrat	20%
2	Soumission et présentation PowerPoint du préliminaire de l'étude	Au plus tard 30 jours ouvrables après la signature du contrat	50%
3	Soumission du rapport final	40 Jours ouvrables après la signature du contrat	30%
Total			100%

12. Soumission d'offre ou dossier de candidature

Toute personne intéressée est priée d'envoyer un dossier complet incluant son curriculum vitae, une proposition technique, et une offre financière détachée de la proposition technique. Les critères d'évaluation des offres et les canaux de soumissions sont en annexe.

FORMULAIRE D'EVALUATION

La proposition des soumissionnaires comprendra une offre technique qui compte pour soixante-dix pour cent (70%) de la pondération globale et une offre financière qui contribue pour trente (30%). Le comité d'analyse des offres retiendra l'offre du consultant qui offrira la meilleure proposition qui allie qualité technique et offre financière. La partie technique de chaque offre devra compiler un minimum de 70 points sur un total de 100 pour que la proposition soit admise à poursuivre le processus. Aucune considération sera possible pour toute proposition qui n'obtient pas une moyenne de 60% par la partie technique. Elle sera disqualifiée.

FORMULAIRE D'EVALUATION

Titre du poste : Consultant (e) nationale pour la conduite d'une étude de référence du « **Programme Conjoint d'Appui à la Police Nationale d'Haïti**»

Les propositions technique et financière des candidat (es) seront évalué(es) selon la matrice ci-après :

ETAPE	PROPOSITION TECHNIQUE	POINT MAXIMAL	%
1.EXAMEN PRELIMINAIRE	**<u>Vérification des documents requis</u>** : a) Proposition financière, b) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, c) CV à jour et/ ou Notice Personnelle d) Proposition technique : description sommaire des raisons pour lesquelles le(la) candidat(e) estime qu'il/qu'elle est le/la mieux qualifié(e) à fournir la consultation, la méthodologie qui sera utilisée, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs attendus et les livrables. e) Proposition financière : description des besoins et des dépenses prévisionnelles pour les déplacements, les honoraires journaliers, les frais de déplacement, le matériels et outils, la réalisation des enquêtes, ateliers, etc.	N/A	70%
2. EVALUATION TECHNIQUE	A. EDUCATION	15 points	
	Licence ou Maitrise en économie, gestion de projet, droit, développement, statistiques, ou tout autre domaine pertinent pour réaliser l'étude : ➢ Maitrise (ou Master II) dans l'une des disciplines mentionnées et au moins 2 ans d'expérience en		

	rapport avec la gestion, le suivi et évaluation de projet : **15 points** ➢ **Master I** dans l'une des disciplines mentionnées et au moins 2 ans d'expérience en rapport avec la gestion, le suivi et évaluation de projet : **13 points** ➢ Licence de 1er cycle (Bac+4 ou Bac+5) dans l'une des disciplines ci-dessus et plus de 4 ans d'expérience dans la gestion de projet, le suivi et évaluation de projet, état de droit et gouvernance : **11 points** ➢ Licence (Bac+4 ou Bac+5) dans l'une des disciplines mentionnées et deux à 4 ans d'expérience :**8 points** ➢ Licence et moins de deux ans d'expérience **: 0 points**		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Au moins 3 ans d'expérience dans la gestion de projet et des responsabilités de suivi et évaluation avec la réalisation d'au moins de 2 études d'évaluation comme acquis. Les études d'évaluation peuvent être des études de référence ou de ligne de base, des évaluations à mi-parcours, des évaluations finales, etc. ✓ Au plus 3 ans d'expérience et réalisation d'au moins de deux travaux d'évaluation de projet : **5 points** ✓ De 3 à 5 ans d'expérience et la conduite d'au moins de deux évaluations :**7 points** ✓ Plus de 5 ans d'expérience et la conduite d'au moins de deux évaluations : **10 points**		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 points	
	✓ Participation dans la gestion, le suivi et l'évaluation d'au moins d'un projet portant sur le renforcement des capacités des institutions étatiques en rapport à l'Etat de droit et le renforcement du secteur de la justice **(4pts)** ✓ Expérience confirmée dans la gestion et/ou le suivi et l'évaluation des projets portant sur les thématiques de réduction de violences et de renforcement des capacités des forces de l'ordre et du secteur carcéral, notamment la Police Nationale d'Haïti **(3 pts)** ✓ Expérience de conduite d'étude au sein du système des Nations Unies (**1pt**)		

	✓ Expérience avérée de travail avec les autorités judiciaires et carcérales ainsi que les principales organisations de défense des droits humains qui militent pour le respect des droits des détenus et de l'amélioration de la chaine judiciaire et du secteur carcéral (**2pts**)		
	D. COMPETENCE LINGUISTIQUE	5 points	
	Excellente maitrise du Français et du créole (oral et écrit), notions de base en anglais un atout ✓ Excellent … **5 points** ✓ Assez bien **… 2 points**		
	E. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCE	30	
	a. Bonne compréhension du mandat, des aspects de l'évaluation, et des parties prenantes à prendre en compte dans le processus de l'évaluation **5 points** b. Excellente compréhension de la tâche en proposant une méthodologie appropriée pour l'accomplir et un chronogramme d'activés cohérent par rapport aux tâches définies dans les TDRs … **13 points** c. Les aspects importants de la tâche sont abordés avec beaucoup de clarté incluant suffisamment de détails : **7 points** d. La prise en compte des thématiques spécifiques : **5 points**		
3. EVALUATION FINANCIERE	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100*70%)	70	
	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	a. La proposition financière la plus basse recevra le nombre maximal de points b. Toutes les autres propositions recevront des points proportionnels calculés selon la formule suivante : N=V(Z/Y) Dans laquelle :		

	N= Notation de la proposition financière évaluée V= nombre maximal de points attribué à l'offre financière Z= montant de la proposition la plus basse Y= montant de la proposition évaluée		